



C. R. réunion du bureau AST KAYAK du 19 septembre 2012

Lieu : Chez Doumé - 19H00

DOMINIQUE GARCIA	PRESIDENT	PRESENT
BEATRICE LAFOURCADE	VICE-PRESIDENTE	ABSENTE
JEAN BARBARY	TRESORIER	PRESENT
ANDRE LEGOT	SECRETAIRE	PRESENT
CHRISTOPHE ROMIAN	REFERENT	PRESENT
DOUME DUAULT	REFERENT	PRESENT

1. Les 10 ans de la section Kayak

La section kayak va fêter ses dix ans en cette fin d'année. Pour marquer cet événement une journée porte ouverte sera organisée le dimanche **14 octobre 2012 de 11H00 à 16H00**, plage du Houga sur le lac de Cazaux.

La presse, (Sud-Ouest, La Dépêche et TVBA) sera informée ainsi que le président de l'AST Omnisports. Le programme de cette journée comprendra des initiations découvertes du kayak et quelques animations. Tous les adhérents de la section sont conviés à cette manifestation.

Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, pour marquer l'anniversaire, champagne et gâteaux seront offerts.

2. Photos du blog.

Les photos du blog ne seront plus copiables. Les personnes qui souhaiteront en avoir copie devront les demander aux auteurs.

3. Rappel de bon sens.

Il est rappelé aux adhérents qu'il est absolument obligatoire pour naviguer, été comme hiver, d'avoir un coupe-vent et des vêtements de rechange dans une poche étanche (Lycra, polaire, anorak, serviette).

Le référent de sortie pourra refuser les personnes qui n'auraient pas le minimum nécessaire.

Une affiche rappelant ces obligations sera apposée au garage.

4. Achat / réparation de matériel.

Il a été décidé l'achat de :

- Dix pagaies de qualité, de longueur différente.
- Dix gilets de flottaison adaptés au kayak de mer.
- Le Courbey devra être réparé. (câble et trappe)

5. Kayak club.

Le nombre de kayak club est suffisant. Il est toujours possible, si nécessaire, d'utiliser les kayaks personnels que les propriétaires laissent au garage.

6. Paiement des sorties pour les personnes hors club.

Chaque sortie de personne hors club doit être inscrite et payée, conformément au règlement intérieur de la section.

7. Intérêt et limite des remarques sur le cahier de sortie.

Le cahier est destiné à renseigner la destination de la sortie, l'heure de départ, les participants présents et les problèmes matériels rencontrés. Il vaut mieux éviter d'y annoter des appréciations personnelles dont les interprétations sont parfois l'objet de malentendus.

8. Date et lieu de l'A.G.

Le CVPM sera sollicité pour le prêt du club House.

La date est fixée au **vendredi 19 octobre 2012 à 20H0.**

Les convocations seront adressées en temps utiles.

9. Galette des rois.

La galette de rois est programmée le vendredi **18 janvier 2013 à 20H00**, au club house du CVPM.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Le bureau remercie Christine et Doumé qui nous ont chaleureusement accueillis dans leur demeure, et surtout régalez.

Prochaine réunion : mercredi 9 janvier 2013 à 19H00 – chez Domi.

Le Président

Le Secrétaire